

## Attestation cotisation au REER déductible

Ce formulaire permet au promoteur du régime de s'assurer que les cotisations versées au REER collectif, au moyen de retenues salariales, peuvent faire l'objet de déductions fiscales pour l'année visée.

| Identification   |                                |
|--|--------------------------------|
| Nom de l'employé   |                                |
| No de l'employé  | Numéro d'assurance sociale<br> |
| Je confirme par la présente que la (les) cotisation(s) versée(s) à mon REER, à l'aide de la retenue sur mon salaire, peut(vent) être déduite(s) dans ma déclaration de revenus de l'année d'imposition en cours. |                                |
| _____<br>Signature de l'employé  | _____<br>Date                  |
| <b>À défaut de recevoir ce formulaire dûment rempli, vos retenues d'impôt à la source ne seront pas diminuées pour tenir compte de votre cotisation au REER.</b>   |                                |

N.B. Pour savoir si vos cotisations sont déductibles pour l'année en cours, vous devez vérifier votre avis de cotisation fédérale de l'année dernière à la section « État du maximum déductible au titre des REER pour (année) » que vous avez reçu suite à la production de votre déclaration de revenu fédéral.